

## Les villes africaines en quête de nouveaux modèles urbanistiques

Jérôme Chenal

### Dossier : Actualité des modèles urbanistiques

*Loin du modèle colonial et du modèle vernaculaire, la fabrication des villes africaines repose aujourd'hui essentiellement sur des logiques néolibérales, qui comportent de nombreux écueils. Afin de les éviter, Jérôme Chenal montre tout l'intérêt de repenser le processus de fabrication de la ville, et notamment d'en comprendre les mécanismes.*

De Bamako à Luanda, d'Abidjan à Nairobi, les villes africaines sont soumises à bien des enjeux et tensions, notamment en matière de planification, où des tendances s'opposent. D'un côté, il y a la fascination de quelques architectes mondialisés pour les « formes informelles » (Koolhaas 2004) ; d'un autre côté, une élite au pouvoir formée dans les grandes universités européennes et, de plus en plus, américaines. D'un côté, il y a des bailleurs de fonds traditionnels (Banque mondiale, Agence française de développement) qui prônent une gouvernance locale ; de l'autre, des investisseurs nouveaux – chinois, qataris ou saoudiens – qui jouent à d'autres jeux globalisés. D'un côté, il y a une petite communauté de chercheurs sur le terrain, mais paradoxalement loin des pouvoirs de décision, et, de l'autre, une armée de consultants prêts à répondre de la même manière à chaque nouvelle situation.

**Figure 1. Un exemple d'architecture internationale à Addis-Adeba (Éthiopie)**



© Jérôme Chenal, 2012.

## Modèle colonial et modèle vernaculaire

Nous entendons ici par modèle, de manière large, un ensemble de théories formant une image de la ville, qu'une série de dispositions réglementaires, des « règles » (Choay 1980), viennent mettre en œuvre. Partons de l'idée que le modèle en urbanisme est un choix de société. De cela découle une série de décisions qui induisent des aménagements, des formes urbaines ou encore des modes de gestion. Si le choix de société constitue le modèle, pour l'urbaniste c'est cependant l'espace réel de la ville qui donne ses éléments de lecture. La ville coloniale donne le modèle d'une société ségréguée. Par commodité, il devient le « modèle colonial », comme le modèle vernaculaire fait, lui, référence à une société communautaire.

Le « vernaculaire » et le « colonial » sont centraux dans l'histoire des villes africaines, ayant créé des modèles durables dans le temps, c'est-à-dire proposant une vision de la société ancrée dans son environnement. Pour de bonnes ou de mauvaises raisons – on pense à la ville ségrégative coloniale ou aux dispositifs bioclimatiques vernaculaires – ces deux modèles donnent à comprendre l'organisation des populations, d'une société dans un espace physique, une morphologie de site, un climat, ce qui renvoie à l'idée qu'une ville est connectée à un territoire.

Le modèle vernaculaire<sup>1</sup> n'est plus à expliquer tant la renaissance actuelle de l'architecture bioclimatique ne fait que puiser dans l'existant, tombé depuis des décennies en désuétude. Il se fonde sur une connaissance communautaire des modes de construction, sur des rapports à l'espace développés durant des siècles. Il repose sur une intelligence constructive aussi bien que sur une économie de moyens. Le modèle vernaculaire fait partie intégrante d'un environnement immédiat et la ville est une partie de cet environnement. La gestion de la terre est communautaire.

Le modèle colonial – dans sa partie européenne et blanche<sup>2</sup> – reprend une question simple : comment faire vivre une population exogène dans un milieu « hostile<sup>3</sup> » ? Santé publique et urbanisme vont de pair puisque l'enjeu premier de l'urbaniste est ici de développer un dispositif permettant aux populations européennes de vivre à l'année sous les tropiques. Pour cela, il faut aborder les questions de ventilation des rues, de drainage, d'éloignement des moustiques, d'ombre, de ventilation naturelle des habitations, d'inertie thermique des murs épais. Comme pour le modèle vernaculaire, il reprenait une série de dispositifs techniques permettant une adaptation des conditions de vie sous des climats parfois difficiles. Ces deux modèles ne donnent que peu de règles constructives ou urbanistiques, quelques recettes uniquement, mais fonctionnaient et fonctionneraient encore sans doute.

---

<sup>1</sup> La ville ou l'architecture vernaculaire fait référence à des dispositifs particuliers propres à une époque, en principe pré-moderne, et à un lieu. Les constructions se font avec les matériaux locaux, et les « sciences » de la construction sont appuyées sur un savoir communautaire et non individuel.

<sup>2</sup> Rappelons que la ville coloniale est une ville d'apartheid, séparant les indigènes noirs des colons blancs. Nous ne tirons ici évidemment que quelques leçons en terme d'urbanisme et de spatialité sans faire état de la violence du modèle en termes de modèle de société, ni en termes de spatialité pour la partie indigène.

<sup>3</sup> À nouveau ici, « hostile » fait uniquement référence à la dureté d'un climat et donc à l'environnement dans lequel la ville se situe.

**Figure 2. Urbanisation versus inondation à Nouakchott (Mauritanie)**



© Jérôme Chenal, 2013

Aujourd'hui, ces quelques règles claires ont disparu puisque plus personne n'ose se revendiquer d'un passé si normatif. Aujourd'hui la théorie urbaine a remplacé les règles du design et c'est le discours stratégique sur la ville qui a remplacé la planification physique de la ville (Chenal 2013). Les chercheurs décrivent les mécanismes de fabrication de la ville, eux-mêmes enfermés dans la citation de leurs pairs et les modèles intellectuels de leurs prédécesseurs. La ville pendant ce temps grandit, pousse, se développe et peine à contenir son urbanisation.

**Figure 3. Nouakchott, une ville diffuse**



© Jérôme Chenal, 2013.

Les élites formées dans les grandes écoles internationales appliquent les modèles européens et américains appris durant leurs études. Ce qui y est présenté comme « fonctionnant », à défaut d'être efficient, est ainsi appliqué tel quel dans les villes africaines en remplacement du modèle colonial. En filigrane s'applique l'idée de mettre en place la « modernité », des systèmes urbains performants, formels, privés ou publics. À l'opposé, quelques voix (dont Rem Koolhaas (2004) reste le représentant le plus médiatique) s'avancent pour promouvoir l'informel comme forme future pour les villes africaines. Entre la modernité et une vision romantique de la ville informelle : il n'y a rien. Et c'est pourtant entre ces deux positions extrêmes que la ville africaine trouve sa place, entre des standards inadaptés et l'apologie de la pauvreté comme mode de gestion.



**Figure 4. Bamako (Mali), ville verte ou ville étalée ?**



© Jérôme Chenal, 2013.

Enfin, il y a les acteurs du financement des villes. Parmi les bailleurs de fonds et les gestionnaires des villes, alors que certains cherchent l'application d'un modèle « souple », prospectif, tourné vers la stratégie (Vauquelin 2010), d'autres appliquent de façon littérale et peut-être simpliste le principe que ce sont les infrastructures qui font la ville.

Finalement, c'est le modèle de la ville néolibérale qui est aujourd'hui en place, fondé sur un marché foncier libre et spéculatif et la concurrence internationale, et porté par les bailleurs de fonds internationaux et les élites locales. Il est par définition un anti-modèle puisqu'il contient en lui tout et son contraire, sa seule règle étant de ne pas en avoir. Face au constat de cette hégémonie d'un modèle néolibéral unique, une question demeure : comment donner les conditions de l'innovation nécessaire à sa propre destruction ? Pour cela, il faut comprendre comment les niveaux techniques, sociaux et symboliques de la ville s'articulent, comment fonctionne réellement la fabrication de la ville au quotidien, sous quel processus la décrire précisément, lentement et à partir d'une pratique de gestion et de planification.

### **Les plans d'urbanisme : les « Termes de référence »<sup>4</sup> comme leviers**

L'une des composantes de la mise en place du modèle est le plan directeur. Ce plan d'urbanisme est la feuille de route du développement futur de la ville ; c'est la représentation graphique de la ville et de son modèle. Changer de modèle implique donc de changer le contenu du plan. Pour cela, ce n'est pas le plan qu'il faut comprendre – ou dans un second temps seulement – mais bien la fabrication du plan. Définir un nouveau modèle demande de s'intéresser au processus, de le décrire avec précision afin de rendre compte de la réalité de sa conception.

<sup>4</sup> Les « Termes de référence » sont synonymes de « cahier des charges » ; ils font partie du « jargon » des projets de développement.

Les étapes que nous allons décrire sont identiques pour la quasi-totalité des plans directeurs<sup>5</sup>. Il existe çà et là des exceptions, mais le processus de création d'un plan d'urbanisme est presque toujours le même. Il n'est pas facile dans ce processus d'insuffler de l'innovation, des changements de paradigmes ou du moins une inflexion de ceux-ci.

Très en amont du plan se trouve le bailleur de fonds ou un projet de développement urbain financé par un *pool* de bailleurs. Huit étapes se succèdent jusqu'au plan définitif :

1. Les bailleurs imaginent une série de projets pour les villes et un de ces projets va donner lieu à la réalisation d'un plan directeur, ceci au même titre que la réalisation d'une route ou d'un marché central.
2. Les bailleurs de fonds en accord avec les administrations (centrales ou décentralisées) définissent une enveloppe budgétaire pour la confection du plan.
3. La phase suivante est celle de la confection des « Termes de référence », qui deviennent la partie la plus importante du processus.
4. Après la rédaction des Termes de référence est lancé l'appel d'offre. Les administrations auront au préalable fait un « appel à manifestation d'intérêt » pour établir une sélection de bureaux (*shortlist*) qui seront autorisés à soumettre leur meilleure offre.
5. À la suite de l'appel d'offres restreint, c'est-à-dire fait sur une sélection de bureaux uniquement, les offres sont analysées pour en choisir la « meilleure ».
6. Le bureau qui obtient la note la plus haute remporte le marché, et vient alors la phase de négociation du contrat.
7. Ensuite, il y a la phase de réalisation du projet.
8. À la fin de l'étude, les prestations sont facturées et le mandant compare l'adéquation des Termes de références avec le plan produit.

Dans ce processus, c'est uniquement l'étape 3 qui permet l'introduction d'innovations puisque l'on y définit les règles du jeu, les phases suivantes n'étant que des conséquences mécaniques de la précédente. Dans ce long processus, le temps où il est possible d'innover est très court. Il est donc important de l'identifier.

L'unique moment dans l'ensemble du processus pour changer de cap réside dans l'opportunité de modifier les Termes de référence. Aujourd'hui dans les villes africaines, l'enjeu est donc de comprendre comment sortir du modèle actuel et proposer ensuite quelques règles simples, efficaces, fondées sur des connaissances scientifiques solides. Il est possible en ce sens d'affirmer ainsi clairement qu'aujourd'hui les villes africaines ont largement besoin de modèles qu'elles produiraient elles-mêmes.

### **En quête d'un modèle ouvert**

Il y a nécessité aujourd'hui d'introduire des règles d'urbanisme claires et de proposer une méthode permettant d'aboutir à des modèles africains pour des villes africaines – une ville qui ne serait pas celle des élites qui fixent les règles, mais celle du plus grand nombre, ouverte au plus grand nombre ; une ville qui prendrait en compte son agriculture ; une ville pour les piétons ; une ville avec des équipements et des infrastructures de base pour les plus pauvres également.

Si cette image de ville semble peu originale tant elle est largement partagée, le modèle néolibéral ne permet pas sa mise en place. Il est donc nécessaire de changer de modèle pour les villes africaines – et pour cela, il faut s'introduire dans la fabrication même de la ville.

---

<sup>5</sup> Il existe une grande variété de plans, « plan directeur » étant le terme le plus générique.

## **Bibliographie**

- Chenal, J. 2013. *La Ville ouest-africaine. Modèles de planification de l'espace urbain*, Genève : MētisPresses.
- Choay, F. 1980. *La Règle et le Modèle : sur la théorie de l'architecture et de l'urbanisme*, Paris : Éditions du Seuil.
- Koolhaas, R. 2004. *Content*, Cologne : Taschen.
- Vauquelin, Z. 2010. *De la planification urbaine à la planification territoriale stratégique. Comment planifier les villes du Sud ?*, Paris : Agence française de développement.

**Jérôme Chenal** est architecte et urbaniste, docteur ès sciences. Il est le directeur de la CEAT (Communauté d'étude en aménagement du territoire) de l'École polytechnique fédérale de Lausanne. Il est l'auteur de deux MOOCs (*massive open online courses*, ou cours en ligne massifs et ouverts, disponibles ici : <https://www.coursera.org>) sur les villes africaines ainsi que du récent ouvrage *La Ville ouest-africaine. Modèles de planification de l'espace urbain* (Genève, MētisPresses, 2013).

### **Pour citer cet article :**

Jérôme Chenal, « Les villes africaines en quête de nouveaux modèles urbanistiques », *Métropolitiques*, 29 avril 2015. URL : <http://www.metropolitiques.eu/Les-villes-africaines-en-quete-de.html>.